



DISTRIBUTION D'EAU POTABLE PAR LA COMMUNE DE CHEVILLY

Base légale Art. 275d de l'ODAI en vigueur le 1^{er} mai 2002 :

"Tout distributeur d'eau potable doit informer les consommateurs de la qualité de l'eau distribuée au moins une fois par année de manière exhaustive."

Source

L'eau provient de la source de Planchamp sur la commune de Moiry. La fourniture en eau de consommation n'est pas critique. La gestion de l'eau nécessite la fermeture des fontaines pendant les périodes d'étiage, et le contrôle des fuites de toute nature (fontaine privées, etc.).

Réservoir

Réservoir de Praz Borgis 100m³ eau de consommation

L'eau est désinfectée par chloration à l'entrée du réservoir. L'eau des fontaines distribuée par le réseau est potable.

Qualité chimique (Analyse du 10 juillet 2019)

Calcium (mg Ca/l)	107
Magnésium (mg Mg/l)	8.0
Dureté (°F)	30.1
Nitrate (mg NO ₃ /l)	13.7

Conforme, du point de vue chimique et dans la limite des paramètres analysés, aux prescriptions de l'Ordonnance fédérale sur les substances étrangères et les composants dans les denrées alimentaires.

Renseignements

Pour des renseignements plus détaillés, prendre contact avec l'administration communale au 021 861 40 40 ou par mail à commune@chevilly.ch.

Chevilly, le 27 août 2019

Le municipal responsable : Cédric Gaudin